



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017-022

*** * ***

Objet :

**Vote du Budget Primitif 2017 pour le Camping
Municipal**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h40 – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine à 18h35 – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCHE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René

Pouvoirs : MM. LEROY Annie à SERVEL Olivier - BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - POURTIER Jean Luc à SOTO Jean-François - CABOCHE Chrystelle à BLANES Michel - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René

Absents : MM. EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne
Convocation du 15 mars 2017

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élu secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint délégué aux finances, présente les données financières du Budget Primitif 2017 du Camping Municipal aux membres de l'assemblée :

Fonctionnement	Dépenses	129 700,00 €
	Recettes	129 700,00 €
Investissement	Dépenses	395 356,55 €
	Recettes	395 356,55 €

Il rappelle que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu en séance du 31 janvier 2017 et que la commission des finances s'est réunie en date du 14 mars 2017.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **25 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **ADOPTE** la section de fonctionnement du budget primitif 2017 du Camping Municipal
- ✓ **ADOPTE** la section d'investissement du budget primitif 2017 du Camping Municipal

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.